

LE THYM HUILE ESSENTIELLE

POUR LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Éléments techniques et économiques pour les zones sèches du Languedoc-Roussillon



En quelques mots ... Une culture pérenne mise en place pour environ 6 ans. Une production de printemps bien adaptée en zones sèches, aux sols à pH supérieur ou égal à 6,5. Une maîtrise technique facilement accessible mais des contraintes de main-d'œuvre au désherbage et au moment de la récolte dont il faut tenir compte dans le calendrier de travail. Début de production dès la 2^{ème} année. Rechercher une unité de distillation à distance raisonnable de l'exploitation..

... et quelques chiffres : pour 1 hectare et 22 000 plants.

Temps de travail : **132 heures** l'année de la plantation, **59 heures** en régime de croisière dont la moitié pour le désherbage.

Marge Brute annuelle moyenne en régime de croisière: **3 964 €**

ELÉMENTS TECHNIQUES

Pour 1 ha en agriculture biologique

1. Choix de la parcelle

Privilégier les sols drainants, plats ou de coteaux (pente maxi 20 %) surtout en culture mécanisée, pH minimum de 6,5 avec ou sans cailloux.

Exclure les mouillères. Altitude jusqu'à 1000 m.

2. Besoins en eau

Une fois la culture implantée elle ne nécessite pas d'eau. Par contre, à la plantation ou dans les semaines qui suivent, les conditions climatiques peuvent imposer un ou deux arrosages pour faciliter la reprise des plants.

3. Choix variétal

Il dépend principalement de l'objectif commercial, donc de la demande des acheteurs.

Exemple : dans l'Aude la société «GOLGEMMA SA» recherche des huiles essentielles élaborées à partir des thyms suivants :

- Thym fort : chémotype à thymol,
- Thym intermédiaire : chémotype à thuyanol
- Thym doux : chémotype à linalol.

4. Installation

Plants : racines nues ou en godets, ils doivent être certifiés « A.B » et garantis conformes d'un point de vue variétal. Possibilité d'auto production.

Fumure de redressement : selon analyse de sol

Avant la plantation : apport de matière organique compostée et certifiée A.B. (30 à 40 tonnes par hectare), enfouie sur les 10-15 premiers centimètres de terre lors de la préparation superficielle.

Pour favoriser la reprise : bien éviter la concurrence des herbes adventices.

Densité : 22 000 pieds

Écartement : 0.22 à 0.28 cm sur la ligne ; 1.6 à 2 m entre les lignes.

Matériel de plantation : un matériel spécifique n'est pas obligatoire, une planteuse viticole ou maraîchère peut suffire.

Arrachage : en sixième année en moyenne.

5. Opérations annuelles de production

Désherbage manuel sur le rang : jusqu'à 30 heures/an

Désherbage mécanique entre les rangs : 9 heures/an

Fumure : N.P.K (30 à 40 unités)

6. Maladies & parasites

Peu de risques, surveiller toutefois les problèmes de champignons du sol (*Pythium*, *Fusarium*) et de chenilles défoliatrices (*Arima marginata*)

7. Récolte / Rendement

Récolte : Pas de récolte la première année.

Dans de bonnes conditions, on obtient une production de croisière dès la quatrième année. La récolte s'effectue début mai, stade pleines fleurs à fin de floraison.

Rendement en régime de croisière : 12 à 20 Kg selon le chémotype.

Pour obtenir 14 kg d'Huile Essentielle, il faut manipuler environ 9 m³ de matière verte.

8. Opérations de récolte et post-récolte

Dans l'ordre chronologique : fauchage, remplissage des bennes, acheminement vers l'alambic, distillation obligatoire dans les trois jours après la fauche, gestion des déchets après la distillation.

Rechercher une unité de distillation à distance raisonnable ou sinon la créer sur l'exploitation.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

sur la période de culture (6 ans)

Pour 1ha cultivé sans irrigation et en agriculture biologique, 20 kg d'Huile Essentielle Thym à thymol 12 Kg Thym à thuyanol, et 14 Kg pour le Thym à linalol.

Charges d'implantation	
Conduite de la culture Bio	
Fumure de fond	225 €
Plants : 22 000 plants à 0,175 €/plant	3 850 €
Paillage plastique	1 232 €
Coût d'utilisation et amortissement du matériel (préparation du sol, fumure, plantation)	530 €
Total pour 6 ans	5 837 €
Soit par an	973 €

Charges opérationnelles annuelles	
Fumure, produits phytosanitaires	120 €
Prestation de service pour récolte et distillation	396 €
Total	516 €

Amortissement annuel des investissements et autres charges fixes	
Autres charges fixes de mécanisation, assurances, gazole, réparations	260 €
Total	260 €

Commercialisation pour 1 ha et 14 kg d'Huile Essentielle de thym à linalol "Bio"	Vendu à entreprise
Prix de vente par kg d'Huile Essentielle	320 €
Hypothèse de vente en régime de croisière Thym à Linalol	14 Kg
Produit Brut (PB) = prix unitaire x rendement	4 480 €
Marge Brute (MB) = produit brut - charges opérationnelles soit (4480 € - 516 €)	3 964 €
Marge Directe (MD) = MB - amortissements des charges d'implantation (831 €) - amortissement des investissements et autres charges fixes (260 €)	2 731 €
Indicateur de rémunération horaire = rapport MD/nombre d'heures (2 731 €/59 h)	46 €

Rappel : la rémunération horaire correspond à cette d'une année en régime de croisière (année 4) sachant que la 1^{ère} récolte intervient en année 2 avec un niveau de rendement équivalent à 28 % du rendement de croisière. En troisième année (2^{ème} récolte) le rendement sera encore inférieur, équivalent à 64 % du niveau de croisière. Il faut attendre la 4^{ème} année (3^{ème} récolte) pour atteindre le rendement de croisière (14 kg d'Huile Essentielle). Sur les six années de durée de vie de la culture, la rémunération horaire moyenne, en prenant en compte les 1^{ères} années à marges négatives ou faiblement positives, est de l'ordre de 17 €. La rentabilité de la culture peut être améliorée au niveau des rendements (+ 20 à 30 %) et au niveau de la durée de vie de la culture (+1 à 2 ans).

CALENDRIER DE TRAVAIL

Temps de travail en heures pour 1 ha

Temps de travail en heures pour 1 hectare et 14 Kg d'Huile Essentielle de thym linalol produits.

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Année d'implantation	Travaux du sol, fumure de fond	17											
	Plantation	90											
	Fumure, désherbage				17								
	Entretien général du matériel	8											
Total année d'implantation : 132 heures													
Années de croisière	Fumure, désherbage				41								
	Récolte, séchage, tri, expédition				10								
	Entretien général du matériel	8											
Total année de croisière : 59 heures													
Dernière année	Fumure, désherbage				41								
	Récolte, tri, expédition, gestion des déchets				10								
	Arrachage				20								
	Entretien général du matériel	8											
Total année d'arrachage : 79 heures													

COMMERCIALISATION

L'intérêt économique de la culture est étroitement lié au type de production (Agriculture Biologique), au type de produit (Huile essentielle et/ou plante séchée), à la surface mise en culture et aux débouchés commerciaux (les petites niches de commercialisation sont de loin les plus rémunératrices mais restent souvent ponctuelles et doivent donc être recherchées en permanence).

AVERTISSEMENT

Se référer à la fiche « pour bien utiliser les fiches de références « PPAM » de OIER SUAMME ».

Il existe une version plus complète de la présente fiche technico-économique. Poste par poste elle présente les données détaillées et constitue pour les porteurs de projet le document de travail utile à la prise de décision.



Jacky RIQUET : 04 68 11 79 59

OIER SUAMME

Maison de l'Agriculture B
Mas de Saporta CS 40022
34 875 Lattes
☎ 04 67 20 88 89
✉ 04 67 20 48 01
accueil@suamme.fr

